

COMPTE RENDU

Séance du 16 JANVIER 2026

L'an 2026 et le 16 Janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la MAIRIE sous la présidence de PERRIN Marc Maire.

Présents : M. PERRIN Marc, Maire, Mmes : AUROUSSEAU Anne-Sophie, PERRARD Thérèse, MM : LAUFERON Denis, SIROU Grégory

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : BREUGNOT François à M. SIROU Grégory, DANGUIS Marc à M. PERRIN Marc

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 7
- Présents : 5

Date de la convocation : 12/01/2026

Date d'affichage : 12/01/2026

A été nommée secrétaire : Mme AUROUSSEAU Anne-Sophie

Lecture du compte-rendu de la séance précédente et signature par les membres présents.

I TRAVAUX LOGEMENT ANCIENNE GENDARMERIE

M. le Maire informe le conseil du délibéré pris par le Tribunal de Nevers, à savoir la résiliation du bail conclu avec M. Kocakaya.

Après visite, des travaux sont à prévoir, à savoir remplacement de la baignoire par une douche, remplacement de deux radiateurs obsolètes et installation d'un point lumineux.

Deux devis sont présentés :

Electricité M. Lejault Nicolas pour un montant HT de 1 016.71 €

Plomberie M. Aulard Thierry pour un montant HT de 5 906.09 €

Le conseil donne son accord, sachant que le devis de M. Aulard sera revu à la baisse, l'employé communal réalisera une partie de ces travaux.

Une demande de location a été formulée, et le conseil, d'après les informations recueillies, valide cette demande.

II REALISATION DES DIAGNOSTICS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Tout propriétaire a l'obligation réaliser des diagnostics dans les logements communaux: Diagnostic de Performance Energétique, Etat des installations électriques, Exposition au plomb, Métrage, Dossier Amiante.

Il présente au conseil plusieurs devis pour les 7 logements communaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré:

- RETIENT le devis de l'entreprise ARLIANE basée à Saint-Honoré-les-Bains pour un montant TTC de 1 400 €.
- MANDATE M. le Maire pour faire réaliser ces diagnostics.

D'autre part, un diagnostic sera établi pour le Presbytère avant sa mise en vente.

III TRAVAUX EGLISE : DEMANDE DE SUBVENTIONS

M. le maire présente un projet de restauration de l'intérieur de l'Eglise, à savoir: restauration des chapelles Nord et Sud, restauration des décors peints de l'abside et de la croisée des chœurs, menuiserie (œil de bœuf) et restauration des statues.

Le montant total du projet s'élève à 71 158.50 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré:

- DECIDE de réaliser les travaux de restauration intérieure de l'Eglise
- FIXE comme suit le plan de financement:

- Coût total de la dépense	71 158.50 € HT
- Subvention DETR (40%)	28 463.40 €
- Camosine	4 000.00 €
- Fondation du Crédit Agricole	3 000.00 €
- Autofinancement	35 695.10 €

- MANDATE M. le Maire pour solliciter les subventions.

IV MODIFICATION DES JOURS D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

M. le Maire rappelle au conseil les jours et horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale soit 3 après-midis par semaine, et propose une nouvelle ouverture hebdomadaire.

En accord avec Mme Loiseau Isabelle, secrétaire de mairie et gérante de l'APC, il propose une ouverture le mercredi matin de 9 h à 12 h.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré:

- VALIDE l'ouverture de l'Agence Postale Communale aux jours et horaires suivants:
Lundi, Mardi et Vendredi de 14 h30 à 17 h 30
Mercredi de 9 h à 12 h
- PRECISE que le changement interviendra dès l'accord de la Poste.

V CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE REDACTEUR TERRITORIAL

Compte tenu de l'inscription sur la liste d'aptitude au grade de REDACTEUR TERRITORIAL au titre de la promotion interne dérogatoire 2025 de Mme LOISEAU Isabelle, secrétaire générale de mairie de la commune de Blismes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE:

- la création d'un emploi de rédacteur territorial à temps non complet

VI QUESTIONS DIVERSES :

- 1) **Chemin des Buis** : Mise en place d'un busage pour éviter le ravinement du chemin
- 2) **Bibliothèque communale** : Mme Françoise Thurieau se propose pour seconder Mme Thérèse Perrard. Pour rappel, la bibliothèque est ouverte le premier et le troisième samedi de chaque mois en matinée.
- 3) **Tracteur + broyeur** : Un devis de réparation pour le broyeur est présenté au conseil. Compte-tenu du montant, une rencontre avec les élus de Dun-sur-Grandry est prévue.
- 4) **Elections municipales** : Le renouvellement du conseil municipal aura lieu les 15 et 22 mars. M. le Maire souhaite faire une liste et demande aux conseillers s'ils souhaitent s'engager pour la prochaine mandature :

Mme Anne-Sophie Arousseau, MM. François Breugnot, Marc Danguis et Grégory Sirou donnent une réponse positive.

M. le Maire remercie l'ensemble des conseillers pour leur engagement et leur confiance tout au long des mandats.

Une rencontre sera organisée entre les conseillers sortants pour compléter la liste.

Pour copie conforme,
Le Maire

